

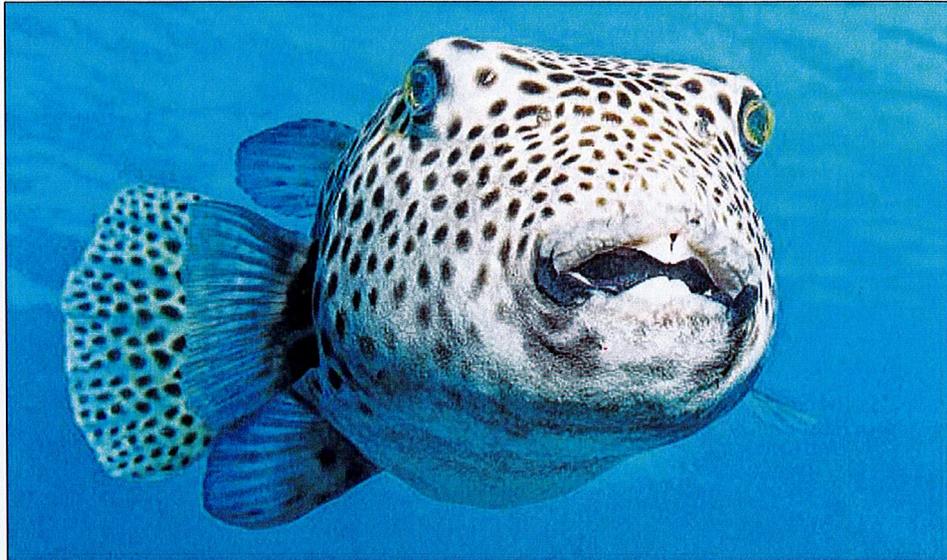
Ces "aliens" qui envahissent les eaux de la Méditerranée

Favorisée par le changement climatique et les échanges maritimes, la prolifération d'espèces marines exotiques bouleverse l'écosystème. Un observatoire baptisé "Alien" a d'ailleurs été mis en place en Corse

Poisson ballon, poisson-pierre, poisson-lapin à ventre strié ou à queue tronquée, rascasse volante (ou poisson-lion), poisson-flûte (ou poisson trompette), crabe bleu américain, barracuda, etc. ; autant de nouveaux animaux marins aux noms peu communs sous nos latitudes, auxquels les pêcheurs et consommateurs du bassin méditerranéen vont pourtant devoir s'habituer. Ne serait-ce que pour les reconnaître et éviter de consommer les spécimens potentiellement toxiques.

Depuis plusieurs décennies, en effet, un nombre croissant de poissons, de coquillages et de crustacés pénètre en Méditerranée et, pour certains, s'y installent durablement. Selon une étude récente (2016), 662 espèces "étrangères" y évolueraient désormais, faisant de la Méditerranée l'espace maritime européen le plus touché par un phénomène qui progresse au rythme ahurissant d'une introduction nouvelle toutes les 6,2 semaines...

On le sait : le changement climatique et notamment l'augmentation de la température de l'eau qu'il provoque, favorise l'implantation d'espèces tropicales en provenance de l'océan Atlantique et de la mer Rouge. Les observations de barracudas (*Sphyraena viridensis*) jusque dans les eaux provençales en sont l'un des exemples les plus symptomatiques. Tous ces animaux disposent de deux portes d'entrée principales que sont le détroit de Gibraltar et le canal de Suez, surtout de depuis l'élargissement de ce dernier en 2015. Mais ce n'est pas tout. Comme le souligne Philippe Gouillet dans son Guide des organismes exotiques marin



Les signalements se multiplient, depuis quelques années, pour des cas d'empoisonnement à la suite d'une consommation de poisson-ballon ("*Lagocephalus sceleratus*"), un proche cousin du mortel fugu japonais. / DOCUMENTS LA PROVENCE & CORSE-MATIN

(éditions Belin, mars 2016), l'eau de ballast des navires constitue le moyen de transport privilégié des espèces exotiques qui peuvent ainsi voyager sur de très grandes distances, d'autant qu'un seul litre peut contenir jusqu'à 800 millions de bactéries, 1,4 milliard de particules virales, 50 spécimens de zooplankton ou encore 10 000 de phytoplancton. Et quand on sait que, chaque année, plus de 22 millions de m³ d'eau de mer sont déballastés dans les ports français, à commencer par le plus important d'entre eux Marseille-Fos, on mesure l'ampleur du problème.

S'y ajoute l'impact de l'aquaculture, avec l'introduction volontaire ou accidentelle d'espèces étran-

gères, principalement japonaises, notamment pour compenser, réguler ou relancer des exploitations d'huîtres et de moules. Sans oublier les dérives de l'aquariophilie, illustrées par l'introduction de la fameuse "algue tueuse" *Caulerpa taxifolia*, au début des années 90, dans les eaux monégasques.

"La règle des 10 %"

Fort heureusement, toutes ces espèces ne deviennent pas systématiquement de dangereux envahisseurs ou de redoutables prédateurs. Selon "la règle des 10 %", théorie communément admise par les scientifiques qui étudient la ques-

tion, sur 100 espèces présentes dans les eaux de ballast, seulement 10 parviennent à survivre dans leur nouvel environnement, et parmi ces dernières, une seule développera une population pérenne. Pour autant, les conséquences de ces bouleversements, en cours et à venir, sont nombreuses et préoccupantes, à commencer par le risque accru d'intoxications ou de blessures. Les signalements se multiplient depuis quelques années, que ce soient les cas d'empoisonnements à la suite d'une consommation de poissons-ballon (*Lagocephalus sceleratus*), un proche cousin du mortel fugu japonais, ou d'envenimation par les redoutables épines de la rascasse volante (*Pterois miles*) ou du très

dangereux poisson-pierre (*Synanceia verrucosa*). Autre effet négatif : une réduction sensible de la biodiversité avec l'arrivée d'espèces concurrentes qui tendent à supplanter, voire à faire disparaître les espèces autochtones. C'est notamment le cas du poisson-lapin (*Siganus luridus* et *Siganus rivulatus*) qui entre directement en conflit avec la saupe (*Sarpa salpa*), elle aussi herbivore.

Échaudé par l'épisode *Caulerpa taxifolia*, l'Office de l'environnement de la Corse a d'ailleurs mis en place, en partenariat avec l'Université de Corse et la Fédération de plongée (FFESSM) l'observatoire Alien : un réseau de science participative qui vise à signa-

ler toute nouvelle apparition d'espèce non native de Méditerranée. Phénomène moins visible, ces arrivées massives et leurs interactions se traduisent aussi par des perturbations génétiques au sein des populations de souche.

Adaptation

Un scénario cauchemardesque que tempère toutefois le professeur d'océanographie Hubert Jean Ceccaldi, membre de l'Académie de Marseille. Selon lui, la Méditerranée a l'habitude d'absorber des espèces tropicales, depuis sa formation à partir de la mer originelle Thétis. D'autre part, le phénomène d'accélération de ces intrusions reste très récent à l'échelle de l'histoire de *Mare Nostrum*, et il est encore trop tôt pour conclure de manière certaine à des conséquences négatives ou positives de tels bouleversements. Rien ne permet d'ailleurs d'affirmer que ces invasions causent des dommages irréparables, d'autant que le milieu naturel fait preuve de capacités d'adaptation et d'assimilation étonnantes comme l'a démontré récemment la stabilisation puis la régression de l'expansion de *taxifolia*, dix ans après une introduction que l'on pensait catastrophique.

Même si l'exemple de la grande nacre, actuellement décimée à près de 100% par une bactérie dont d'éminents scientifiques comme l'académicien Nardo Vicente, professeur de biologie marine et directeur scientifique de l'Institut océanographique Ricard, soupçonnent qu'elle ait pu être introduite par des eaux de ballast, n'incite guère à l'optimisme...

PHILIPPE GALLINI



Les observations de barracudas (*Sphyraena viridensis*) jusque dans les eaux provençales en sont l'un des exemples les plus symptomatiques.



Rascasse volante (ou poisson-lion).